



Mise à jour le 19 Février 2020

Madame Monsieur,

Le paiement en ligne est officiel à ce jour. 🍌

Vous pouvez dès à présent :

- Régler vos factures en attentes,

La facture de Février 2020, vous parviendra ce samedi 15 Février dans la journée.... N'oubliez pas de la régler pour le mercredi 19 Février 2020 au plus tard...

Mes Factures & Paiements - MAIRIE DE PRESEAU Masquer

Total facturé [REDACTED] (factures)
Total payé [REDACTED] (5 paiements)
Solde dû [REDACTED]

Payer en ligne ?

	Date	Détail	Montant facture	Montant paiement	Etat	
	03/02/2020	Facture n° [REDACTED]	[REDACTED]		✗	

- A partir du Samedi 22 Février 2020 (Voir calendrier ci-dessous), vous pouvez commander et payer en ligne.

Attention : Toutes les commandes passées en ligne à partir du samedi 22 Février 2020 (9h), seront inaccessibles, si les factures précédentes ne sont pas régularisées.

Voici le message qui apparaîtra :



Création d'une réservation pour [REDACTED]

Mairie de Préseau
Service Enfance Jeunesse
9, rue Evariste Boussemart
59990 PRESEAU

Tél : 03.27.25.81.28

[Contactez-nous](#)



[REDACTED]

[Accueil](#)

[Mon compte](#)

[Déconnexion](#)

Restauration scolaire

[Fonctionnement](#)

[Tarifs 2019 /2020](#)

[Menus 2020](#)

Réservation impossible
Vous nous devez [REDACTED] €
Merci de procéder au règlement du solde afin de pouvoir réserver

[Retour](#)

- Pour les règlements par chèques et espèces, CESH, merci de bien vouloir les déposer en Mairie, au plus tard le mercredi 19 Février 2020 (Entre 8h30/12h et de 13h30 à 17h).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Cordialement

Isabelle ABRAHAM - Samir MEKIBES

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du service Enfance/Jeunesse sur

- www.preseau.fr rubrique Enfance / Jeunesse

Bonne navigation

Les dates d'inscriptions 2020/2021

Accueil Périscolaire

Les inscriptions pour l'Accueil Périscolaire 2020

- **Période du 06 Janvier au 14 Février 2020** → A partir du Vendredi 27 Décembre 2019. (9h) jusqu'au 14 Février 2020 (15h30).
- **Période du 02 Mars au 03 Juillet 2020** → A partir du 22 Février 2020 (9h) jusqu'au 02 Juillet 2020 (15h30).
- **Période du 01 Septembre au 06 Juillet 2021** → A partir du 1^{er} Août 2020 (9h) jusqu'au 06 Juillet 2021 (15h30)



Les inscriptions pour la Restauration scolaire

- **Période du 06 Janvier au 14 Février 2020** → A partir du Vendredi 27 Décembre 2019. (9h) jusqu'au 13 Février 2020 (10h).
- **Période du 02 Mars au 03 Juillet 2020** → A partir du 22 Février 2020 (9h) jusqu'au 02 Juillet 2020 (10h).
- **Période du 01 Septembre au 06 Juillet 2021** → A partir du 01 Août 2020. (9h) jusqu'au 05 Juillet 2021 (10h).



- 8 Places disponibles en moins de 6 ans
- 12 Places disponibles de 6 à 13 ans

Les inscriptions s'effectueront à la période

Inscriptions pour la période du 08 Janvier au 12 Février 2020

Inscriptions pour les Présellois : A partir du lundi 30 Décembre 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du mardi 31 Décembre 2019. (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Mercredi 1er Janvier 2020. (9h)

Inscriptions pour la période du 04 Mars au 08 Avril 2020

Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 22 Février 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 23 Février 2020. (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 24 Février 2020. (9h)

Inscriptions pour la période du 29 Avril au 01 Juillet 2020

Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 11 Avril 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 12 Avril 2020. (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 13 Avril 2020. (9h)

Inscriptions pour la période du 02 Septembre au 14 Octobre 2020

Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 04 Juillet 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 05 Juillet 2020. (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 06 Juillet 2020. (9h)

Inscriptions pour la période du 02 Septembre au 14 Octobre 2020

Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 04 Juillet 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 05 Juillet 2020. (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 06 Juillet 2020. (9h)

Inscriptions pour la période du 04 Novembre au 16 Décembre 2020

Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 17 Octobre 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 18 Octobre 2020. (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 19 Octobre 2020. (9h)



L'Accueil de Loisirs « Février 2020 »

Les dates de Fonctionnement : **Du 17 au 28 Février 2020**

Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 11 Janvier 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 12 Janvier 2020 (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 13 Janvier 2020. (9h)

- **24 places disponibles en moins de 6 ans**
- **24 places disponibles de 6 à 13 ans**
- **7 places disponibles de 11 à 17 ans**

L'Accueil de Loisirs « Avril 2020 »

Les dates de Fonctionnement : **Du 14 au 24 Avril 2020** (Lundi 13 Avril= Férié)

Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 07 Mars 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 08 Mars 2020 (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 09 Mars 2020. (9h)

- **24 places disponibles en moins de 6 ans**
- **24 places disponibles de 6 à 13 ans**
- **7 places disponibles de 11 à 17 ans**

L'Accueil de Loisirs « Juillet 2020 »

Les dates de Fonctionnement : **Du 06 au 31 Juillet 2020** (Mardi 14 Juillet = Férié)

Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 25 Avril 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 26 Avril 2020 (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 27 Avril 2020. (9h)

- **40 places disponibles en moins de 6 ans**
- **72 places disponibles de 6 à 13 ans**
- **12 places disponibles de 11 à 17 ans**

« Séjour 11/17 ans »

Informations communiquées courant Avril 2020

L'Accueil de Loisirs « Octobre 2020 »

Les dates de Fonctionnement : **Du 19 au 23 Octobre 2020**

Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 05 Septembre 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 06 Septembre 2020 (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 07 Septembre 2020. (9h)

- **24 places disponibles en moins de 6 ans**
- **24 places disponibles de 6 à 13 ans**
- **7 places disponibles de 11 à 17 ans**

L'Accueil de Loisirs « Décembre 2020 »

Les dates de Fonctionnement : **Du 21 au 24 Décembre 2020**

Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 07 Novembre 2020 (9h)

Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 08 Novembre 2020 (9h)

Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 09 Novembre 2020. (9h)

- **24 places disponibles en moins de 6 ans**
- **24 places disponibles de 6 à 13 ans**
- **7 places disponibles de 11 à 17 ans**

A retenir.....

Etablissements	Jusque quand s'inscrire ?	Quand annuler ?
<p>Restauration scolaire (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) De 12h à 13h30.</p>	<p>Inscription possible la veille avant 10h. Les repas du lundi sont à commander le vendredi avant 10h.</p>	<p>Annulation possible la veille avant 10h. Pour les repas du lundi, annulation le vendredi avant 10h.</p>
<p>Accueil Périscolaire (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) De 7h30/9h et de 16h30 à 18h30.</p>	<p>Inscription possible la veille avant 10h. Pour le périscolaire du soir, possibilité d'inscrire le jour même jusqu'à 15h30.</p>	<p>Annulation possible la veille avant 10h</p>
<p>Accueil de Loisirs « Mercredi scolaire »</p>	<p>Inscription possible jusque-là veille du mercredi. Inscription à la carte (Ex : Le matin +la restauration où toute la journée+ le péricentre)</p>	<p>Annulation possible le vendredi précédent avant 10h.</p>
<p>Accueil de Loisirs « Vacances »</p>	<p>Inscription le samedi après chaque vacance scolaire. Priorité aux familles Préselloises Voir calendrier ci-dessus</p>	<p>Remboursement effectué sur justificatif médical (à compter de 3 jours et remis dans les 24h auprès du Régisseur).</p>

Comment régler vos réservations en ligne ?



Vous pouvez régler vos réservations....



Mise en place du paiement en ligne à compter du 11 Février 2020

Lorsque vous avez réglé par CB, vous recevez par mail

- Une confirmation de paiement
- Un détail du paiement

Votre facture sera disponible sur votre compte famille



Inscriptions* et paiement en mairie auprès du Régisseur

Les chèques sont à libellés à l'ordre suivant

Régie recettes préseau

Merci d'effectuer l'appoint pour les espèces.

Votre facture sera disponible sur votre portail famille

Les CESU sont valables uniquement pour les modes de gardes suivants

- ALSH Vacances
- ALSH Mercredis (Matin et/ou après-midi)
- Accueil Périscolaire

Inscriptions* et paiement CESU auprès du Régisseur.

Votre facture sera disponible sur votre portail famille


Attention :

*Inscriptions le jour de l'ouverture et dans la limite des places disponibles (Uniquement pour les Accueils de Loisirs Vacances et Mercredis).

Places illimitées pour le périscolaire Matin et Soir ainsi que la Restauration scolaire.

Voici un exemple de ce que vous recevrez, lorsque vous effectuerez un paiement en ligne

Sur votre compte famille

 *Mes Factures & Paiements - MAIRIE DE PRESEAU*  Masquer

Total facturé : [REDACTED] (factures)
Total payé : [REDACTED] (5 paiements)
Solde dû : [REDACTED]

 **Payer en ligne** 

	<i>Date</i>	<i>Détail</i>	<i>Montant facture</i>	<i>Montant paiement</i>	<i>Etat</i>	
	03/02/2020	Facture n° [REDACTED]	[REDACTED]			

Sur votre boîte de messagerie

Confirmation paiement Boîte de réception x



Service Enfance Jeunesse Préseau <preseau@portail-familles.net>

À moi ▾

Bonjour,

Nous vous confirmons que nous avons bien reçu votre paiement pour un montant total de [REDACTED] euros.

- Référence de votre paiement [REDACTED]
- Détail : paiement de votre facture n° [REDACTED]

Merci de votre confiance.

Cordialement

Ce message a été envoyé automatiquement, merci de ne pas répondre.

Si vous souhaitez nous adresser un courriel, merci de l'envoyer à l'adresse suivante : samir.mekibes@orange.fr

...

[Message tronqué] [Afficher l'intégralité du message](#)

Puis



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Détails du paiement

Collectivité	PRESEAU REGIE 55
Identifiant de la collectivité	228000823190001
Comptable	PRESEAU REGIE 55
Numéro de contrat	2711855011
Identifiant de la transaction	PAYFIP0000000006684622
Date	10 févr. 2020
Heure	12:27:04
Montant	██████ EUR
Numéro d'autorisation	854353
Référence commande	████████████████████
Numéro de carte	██
N° Transaction CB	024667
Type	TRANSACTION DE PAIEMENT
Type de carte	MASTERCARD